

POLLIGNAY



Ecole de musique



Chorale "les doux dingues"

30 ans de l'Ecole de Musique

Le 18 juin 2005

Sommaire...

Édito	3	La chapelle de Larny	20
Infos municipales		ASCP	22
Conseil Municipal	4	ASCP Foot	23
Sécurité routière	7	Classe en 6	23
Maison Burel	8	École de Musique	24
Révision du Plan d'Occupation des Sols	9	Comité de la Foire	25
La Médiathèque	11	Téléthon	25
Une nouvelle secrétaire	11	Intercommunalité	
Vœux de M. Guilloteau	12	AIAD	26
Infos associatives		CCVL	26
Calendrier des fêtes	13	Fête Intervillage	27
La Maison de la Rencontre		Violence aux personnes âgées	27
Que se passe-t-il ?	14	Divers	
LAB Sport Auto	15	L'Internet haut-débit arrive	
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	15	à Pollionnay	28
Association Geneviève Dumont	18	Appaloosa	28
Cercle Agricole	19	Un nouveau service	
Boule des Pins	19	de proximité	29
Classe en 0	20	Apiculture à Pollionnay	29
		Somerra	30

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.
Responsable informations : Geneviève Beauquis
Dépôt légal : mars 2005

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN - 04 78 34 89 18

Le prochain bulletin paraissant courant juin 2005 les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, et/ou de fichiers informatiques avant le 20 mai 2005. Merci.

édito...



Chers administrés

En cette fin mars, il semble que nous soyons enfin sortis d'un hiver long et rigoureux, synonyme de joie pour les enfants, mais aussi de problèmes pour tous les parents qui avaient à se déplacer. Globalement cela ne c'est pas trop mal passé. Le personnel municipal n'a pas manqué à son devoir, y compris quand il a fallu reprendre le travail en période de congés. Je rappelle d'ailleurs que les voiries communales s'étendent sur 25 kms et qu'un seul agent est habilité à conduire le tracteur, ce qui explique l'impossibilité d'intervenir partout. Lorsque l'on décide d'habiter à la campagne, il est judicieux de prévoir des équipements pour se déplacer sur les routes enneigées et ne pas tout attendre de la collectivité.

Depuis une semaine, le soleil nous a heureusement fait oublier tous ces désagréments. Peut-être trop rapidement, car on parle déjà de sécheresse dans certains départements. Il va donc falloir faire de plus en plus attention à bien gérer nos ressources naturelles et notre environnement. Il nous faut donc nous opposer aux projets inscrits au dossier de la Directive Territoriale d'Aménagement. Il est soumis à l'enquête publique depuis le 1^{er} mars 2005 et ce, jusqu'au 15 avril prochain. Je vous appelle à aller en mairie de Craponne pour notifier sur le registre vos remarques et votre opposition au COL et à toutes les incohérences de ce projet. Par ailleurs, une conférence "Planète en danger" est organisée le 28 avril 2005, avec la participation de Nicolas Hulot et Pierre Rabhi. Je vous invite à vous rapprocher des organisateurs et à y assister nombreux.

En matière de gestion de l'espace, il va également falloir limiter et réglementer dans la concertation la pratique des sports motorisés sur notre commune qui surchargent et dégradent les chemins ruraux et nuisent à la sécurité des randonneurs et autres VTTistes.

Le budget 2005 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 10 mars dernier. Vos élus ont décidé de ne pas augmenter la pression fiscale et de maintenir les taux de 2004. Cette année, il n'y a pas de gros projets d'investissements ; nous souhaitons mettre à jour et terminer les dossiers en cours.

La procédure de révision du PLU suit son cours et une réunion publique est organisée le 14 avril prochain à 20 heures 30 à la Salle des Fêtes sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui concerne uniquement les grands principes d'urbanisation de la commune.

Le référendum sur la constitution européenne aura lieu le 29 mai 2005. Le texte du traité est consultable en mairie. Je souhaite que les Pollionnois se mobilisent et participent massivement à ce scrutin, vital pour l'avenir de nos enfants.

Enfin, je vous rappelle qu'en matière d'aide aux personnes, vous pouvez faire appel aux services de l'AIAD dont la commune est membre. Cette association peut apporter une réponse à toutes les demandes de service à la population

Pour conclure, je vous informe que les enseignants et le personnel communal effectueront leur journée solidarité le lundi de Pentecôte.

Cordialement.
Gilbert MARIGNIER

MEDIATHEQUE
MUNICIPALE
69290 POLLIONNAY

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (devant l'entrée de la Mairie).

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque Conseil municipal.

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2004

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CCVL

Pour l'année 2003, la structure intercommunale a un budget de fonctionnement de 5 340 000 euros et sa dette s'élève à 3 995 000 euros.

- développement économique : la CCVL a acquis le "Petit Malval" dont l'exploitation a été confiée à l'Hostellerie de la Cascade de St Genis les Ollières. Les parcs d'activités de Brindas et Vaugneray ont été agrandis. La TPU a rapporté à la communauté de communes 2 480 000 euros pour un tissu de 1 400 entreprises.

- dménagement de l'espace : les principales décisions concernent la motion relative à la DTA de l'aire métropolitaine de Lyon, la concertation pour les communes qui révisent leur PLU et le Contrat de Développement avec la Région.

- voirie : un budget de 694 000 euros HT a été dépensé.

- social : on note la signature du PLH qui prévoit une augmentation de la population de 1,5 % par an pendant les trente prochaines années. Le projet d'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage est toujours à l'étude.

- culture : la première édition d'inter Val d'automne a eu lieu et a duré une semaine. Pour l'espace récréatif Guignol, une nouvelle équipe d'architecte a été retenue.

- enfance : deux équipements ont été mis en service : la crèche halte garderie de Messimy (coût 595 000 euros) et le CLSH de Vaugneray (coût 997 000 euros).

- communication : création du site Internet.

- sport : mise en service du plateau multisports de Messimy (coût 868 000 euros).

- environnement : dans le cadre de la gestion des ordures ménagères, 5 548 tonnes ont été collectées, ainsi que 579 tonnes de papier, 760 tonnes de verre et 372 tonnes d'emballages. Le coût de la collecte s'élève à 600 000 euros.

Enfin, un avenant au contrat pluriannuel avec le Département a été signé et le montant des subventions départementales est passé de 3 700 000 euros à 4 700 000 euros.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SAGYRC

Ce syndicat regroupe vingt communes baignées par les trois cours d'eau (Yzeron, Ratier, et Charbonnier). Les réalisations 2003 avaient pour but de :

- obtenir une qualité des eaux superficielles de bonne à excellente avec notamment la mise en place d'une opération de mise aux normes des exploitations agricoles.
- assurer une meilleure gestion des débits d'étiage,
- maîtriser les risques liés aux inondations,

- favoriser le fonctionnement naturel des milieux aquatiques, et restaurer les secteurs dégradés,
- encourager la concertation, animer, informer et sensibiliser.

PROJET DE SITE PROPRE DE TRANSPORT EN COMMUN

Le Conseil municipal a dû se prononcer sur la mise en place d'un projet de desserte en site propre par des transports en commun qui utiliserait partiellement le tracé de l'ancienne voie ferrée du "petit train de Vaugneray".

Cet avis devra tenir compte de certaines réserves concernant l'environnement, le tracé, les parcs relais et les stationnements.

Ce projet était inscrit par le SYTRAL dans la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et l'inscription du site propre en "emplacements réservés" a été demandée dans la révision du Plan Local d'Urbanisme du Grand Lyon. M. Barriol, Conseiller Général du Canton soutient ce projet, et les maires du Canton de Vaugneray ont émis un avis favorable sur le principe de ce site propre.

Avis favorable donné à la majorité (13 pour, 1 abstention)

CESSION DE TERRAIN A LA COMMUNE A TITRE GRATUIT - PARCELLE E 537

Afin de réaliser un aménagement de voirie chemin du Ratier, une cession de terrain à titre gratuit au profit de la commune a été envisagée avec M. et Mme TILY propriétaires de la parcelle cadastrée E 537 d'une surface de 228 m².

Voté à l'unanimité

CESSION DE TERRAIN PAR LA COMMUNE A TITRE ONÉREUX - PARCELLE AE 250

Dossier retiré de l'ordre du jour.

AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE PIÉTONNIER SOUS LA MAISON BUREL : SOLlicitation D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ÉTAT

Par délibération en date du 10 décembre 2002, le conseil municipal a décidé dans le cadre de l'aménagement du centre Bourg de réaliser un passage sécurisé pour les piétons sous la "maison Burel". Par délibération en date du 28 mai 2003, le conseil municipal a sollicité une subvention du Département du Rhône, qui finance ce projet à hauteur de 35 %. Aujourd'hui, il est possible d'obtenir une subvention exceptionnelle de l'État pour la réalisation de ces travaux dont le seul objectif est d'améliorer la sécurité des usagers de la RD 70.

C'est sur proposition de M. Guilloteau, Député, que ce dossier est présenté.

Voté à l'unanimité

ASSURANCE CONTRE LES RISQUES FINANCIERS LIÉS AU RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE DU PERSONNEL

M. le Maire fait la présentation de l'assurance contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel territorial.

L'application du régime de protection sociale des agents territoriaux implique pour la commune de Pollionnay des charges financières par nature imprévisibles. Pour se prémunir contre ces risques, la commune a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance. Le centre de gestion du Rhône a mis en place, à l'issue d'une procédure de marché négocié, un contrat groupe d'assurances ouvert aux collectivités et établissements du département. Les conditions proposées par ce contrat sont satisfaisantes et meilleures que celles précédemment négociées par la commune qui était liée par contrat à la CNP qui l'a dénoncé.

Voté à l'unanimité

ASSAINISSEMENT : ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LE SECTEUR NORD DE LA COMMUNE

Par délibération en date du 27 février 2001, le conseil municipal a approuvé le dossier de zonage d'assainissement de la commune. Par délibération en date du 30 mai 2002, le conseil municipal a approuvé le plan de zonage de l'assainissement qui a été modifié par délibération en date du 16 décembre 2003. Le dossier approuvé préconisait pour les secteurs de Valency et Larny un scénario d'assainissement collectif soit par l'installation d'une station de proximité, soit par un raccordement au réseau du centre Bourg. Compte tenu des travaux réalisés pour supprimer la station d'épuration communale et raccorder le réseau communal au réseau du Grand Lyon, du coût exorbitant d'un tel projet, la deuxième solution ne peut être qu'abandonnée.

Néanmoins, les problèmes d'assainissement autonomes sur ces deux hameaux étant de plus en plus nombreux et inquiétants pour la préservation de l'Environnement, il convient aujourd'hui de lancer une étude de faisabilité, pour déterminer quel type d'assainissement collectif de proximité peut être envisagé sur ces deux secteurs. Cette étude doit être menée par un cabinet spécialisé et peut être subventionnée par différents partenaires, tels que la Région, l'Agence de l'Eau, le Département du Rhône. Elle sera menée dans le cadre du Contrat de Rivière porté par le SAGYRC.

Voté à l'unanimité

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : AVENANT N°1 AU MARCHÉ INITIAL DU LOT N°2 - ENTREPRISE RAMPA

Par délibération en date du 26 mai 2003, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer le marché pour le lot n°2 : raccordement au réseau du Grand Lyon avec l'entreprise Rampa sise à Le Pouzin (07250), 1 rue des Ramas, pour un montant de 149 839,20 euros HT. Les travaux sont en cours de réalisation et une modification du tracé initial a été nécessaire, ce qui a engendré un surcoût de 17 980,70 euros HT, soit 12 % du montant du marché initial.

Voté à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE N°2004/02

Il convient d'intégrer à l'actif de la commune du matériel informatique acheté par la CCVL et de transférer la valorisation des voiries d'intérêt communautaire et de valider pour se faire la décision modificative suivante

Recettes

Imputation	Libellé	BP	DM N° 2004/02	Total
1021	Dotations	0,00	318 914,21	318 914,21

Dépenses

Imputation	Libellé	BP	DM N° 2004/02	Total
2151	Réseaux voiries	0,00	316 476,76	316 476,76
2183	Matériel informatique	14 000,00	2 437,45	16 437,45

Voté à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS DU SIPAG : ÉLECTION DE DEUX DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS.

En 1995, par délibération en date du 7 septembre, le Comité syndical avait souhaité qu'il soit nommé deux délégués suppléants en plus des deux délégués titulaires.

A cette époque, les communes membres du SIPAG n'ont pas été averties qu'elles devaient entériner cette décision pour que le préfet puisse prendre un arrêté officialisant ce changement de statuts. Il convient donc que le conseil municipal se prononce sur cette modification de statuts et accepte l'élection de deux délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi :	8 h 30 - 12 h 00
Mercredi :	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00
Jeudi :	8 h 30 - 12 h 00
Samedi :	9 h 00 - 12 h 00

Tél. 04 78 48 12 09 - Fax 04 78 48 15 09
pollionnay@coteaux-lyonnais.com

AIAD

Une association au service de l'aide à domicile auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin
69290 Craponne

TÉL. 04 78 57 34 09



SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2005

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVL

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais a engagé une procédure de modifications statutaire compte tenu de la nécessité d'ajuster certaines dispositions de ses statuts actuels.

Conformément aux articles L 5211-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, pour que ces nouveaux statuts soient approuvés par M. le Préfet du Rhône, une majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres de la CCVL doit approuver la modification des statuts.

Quelques modifications concernent le développement économique, le développement culturel de l'espace communautaire, le développement et l'aménagement sportif de l'espace communautaire, le tourisme, les loisirs, le social. Le principal changement se situe au niveau du nombre de délégués pour chaque commune, puisque dorénavant les communes de 500 habitants ou moins auront 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants, les communes de 501 à 3 000 habitants, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants, les communes de plus de 3 000 habitants, 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants. Le bureau comprendra 9 élus et le conseil communautaire 29. Chaque commune sera représentée dans l'exécutif.

Voté à l'unanimité

MOTION CONTRE LA DIRECTIVE D'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAIS

Le projet de DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise a été transmis par la Préfecture fin 2004. Ce nouveau projet, approuvé par les administrations centrales de l'État, fera l'objet d'une enquête publique du 1^{er} mars au 15 avril 2005 inclus. Ce document n'est pas acceptable en l'état.

On peut noter l'existence de deux secteurs de prescriptions particulières intéressant l'Ouest Lyonnais, le premier autour de l'Arbresle et le second autour de Mornant. La DTA a pour finalité de faire connaître les objectifs prioritaires de l'État en édictant des règles prescriptives sur certains territoires qu'il considère comme stratégiques.

Par ailleurs, "l'association" des élus locaux demeure de pure forme, l'essentiel des décisions étant prises au sein d'un Comité de Pilotage auquel il leur est refusé de participer.

Ils n'ont donc pu défendre leur opposition, ceci s'est traduit notamment en novembre 2002 par la rédaction d'une motion cosignée par les Présidents de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, la Communauté de Communes du Pays Mornantais, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, l'Association des Coteaux du Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement. Puis, un courrier, adressé par les mêmes cosignataires le 23 mai 2003 à M. le Préfet du Rhône, manifestait leur opposition aux dispositions définies alors pour les secteurs de prescriptions particulières. Ce courrier est demeuré, à ce jour, sans réponse.

Le projet de territoire de l'Ouest Lyonnais, dont le contenu a été porté à plusieurs reprises à la connaissance des services extérieurs de l'État, n'est pas suffisamment pris en considération dans le projet de DTA. La stratégie de développement économique de l'ouest lyonnais reste trop encadrée. Celle-ci doit pouvoir se définir plus librement que ne le prévoit le projet de DTA.

De plus, les infrastructures autoroutières qui apparaissent dans le projet de DTA, notamment le Contournement Ouest de Lyon, seraient une réponse inadaptée au problème du trafic de transit, et n'auraient aucun effet bénéfique sur les transports locaux. À l'inverse, elles auraient un effet déstructurant sur l'activité agricole, sur la cohérence du paysage et sur le développement durable des villages de l'ouest lyonnais.

Voté à l'unanimité

ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SAGYRC

Gilbert Marignier est candidat.

M. Gilbert Marignier est élu délégué suppléant au SAGYRC au premier tour de scrutin à la majorité absolue.

OUVERTURE DE CRÉDITS INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL 2005

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles

205 concessions et brevets similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires : 150 euros

Chapitre 21 : immobilisations corporelles

21571 matériel roulant : 10 000 euros

21578 autre matériel et outillage de voirie : 4 500 euros

M. MARQUIER, adjoint, précise qu'il s'agit d'acquiescer du matériel pour entretenir les terrains en gorrhe du stade et d'éviter de faire appel à des entreprises extérieures et de limiter ainsi les frais de fonctionnement.

Voté à la majorité (13 pour, 1 contre M. Raquin)

PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES – ANNÉE SCOLAIRE 2004-2005

La commune de Pollionnay participe aux frais scolaires des enfants Pollionnois scolarisés dans les communes de Brindas, Vaugneray, Ste Consorce, Grézieu la Varenne, Messimy, Thurins, St Laurent de Vaux et Yzeron.

404 euros pour un enfant scolarisé dans une classe maternelle

202 euros pour un enfant scolarisé dans une classe primaire

Voté à l'unanimité

LECTURE DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 4^e TRIMESTRE 2004

- 2004/14 : création d'un passage piétonnier sous la maison Burel : marché selon procédure adaptée,
- 2004/15 : choix d'un prestataire pour la numérisation de l'État Civil et la mise en ligne de l'État Civil ancien,
- 2004/16 : défense de la commune dans une instance administrative.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

J'ai été interpellée par des élèves prenant le transport scolaire au Pont Rompu en bas de la Rapaudière. Ils sont inquiets devant l'attitude de certains automobilistes descendant de la Rapaudière et se dirigeant sur Grézieu la Varenne, le matin. La plupart de ceux-ci coupent par l'arrêt de bus, négligeant ainsi la matérialisation au sol et surtout passant sans complexe à quelques centimètres des pieds des enfants, afin de gagner quelques secondes pour ne pas attendre derrière ceux qui tournent à gauche.

Faudrait-il faire appel aux gendarmes de bon matin !!!

Ce constat n'est pas seulement à cet endroit et devant le manque de civisme et le non respect des règles de sécurité, ou tout simplement du code de la route, de certains automobilistes, je tenais à faire un petit rappel.

Agnès Poccachard

Voici un petit aperçu du montant des amendes et risques encourus.

Libellé de l'infraction	Amende	Retrait de points	Suspension du permis
Conduite en état alcoolique	4 500 euros + 2 ans de prison	6	3 ans
Refus de priorité	de 90 à 375 euros	4	3 ans
Non respect de l'arrêt au feu rouge ou au stop	de 90 à 375 euros	4	3 ans
Dépassements dangereux	de 90 à 375 euros	3	3 ans
Franchissement de ligne continue	de 90 à 375 euros	3	3 ans
Chevauchement de la ligne continue	de 90 à 375 euros	1	3 ans
Défaut de port du casque	de 90 à 375 euros	3	aucune
Défaut de port de la ceinture de sécurité	de 90 à 375 euros	3	aucune
Maintien en circulation d'un véhicule sans visite technique périodique	de 90 à 375 euros	aucun	aucune
Arrêt au stationnement gênant ou abusif	de 135 à 375 euros	aucun	aucune
Changement important de direction sans avertissement préalable	de 22 à 75 euros	3	3 ans
Usage d'un téléphone tenu en main par conducteur d'un véhicule en circulation	de 22 à 75 euros	2	aucune
Conduite sans permis	15 000 euros et 1 an de prison		
Défaut d'assurance	3 750 euros	aucun	3 ans
Délits de commercialisation d'un kit de débridage de cyclomoteur ou montage par un professionnel	30 000 euros et 2 ans de prison	aucun	3 ans
Excès de vitesse à partir de 50 km/h	1 500 euros	4	3 ans



Pépinières Croultiennes

Lieu-dit le Pipora - 69290 POLLIONNAY
Tél. 06 60 82 26 26 - Fax 04 78 57 40 02

LOISIRS VTT
POLLIONNAY

Le Bourg - 69290 POLLIONNAY • 04 78 48 15 45

Fax 04 78 48 14 44 • www.loisirs-vtt.fr
e-mail : info@loisirs-vtt.fr

A votre service 6 jours sur 7 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (Fermé le mardi)



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.

Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour



Route des Presles
69290 Pollionnay
Tél. : 04 78 87 42 42
Fax : 04 78 87 42 00



MAISON BUREL

SÉCURISATION PIÉTONNIÈRE DU CENTRE BOURG

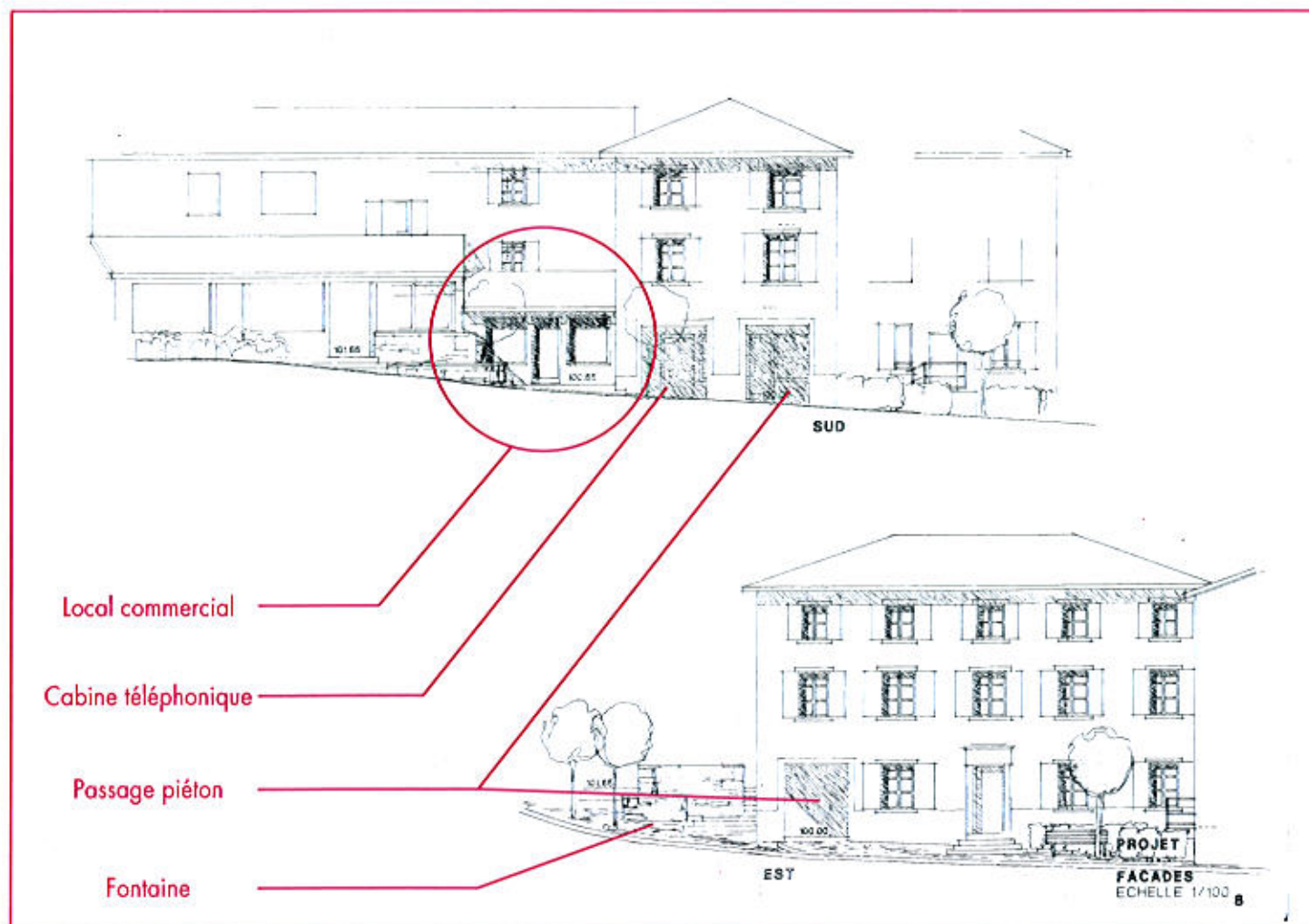
Comme chacun a pu le remarquer, les travaux de la maison dite "Burel" du nom de son ancien propriétaire, ont commencé depuis fin 2004, et se poursuivront jusqu'au mois de juin 2005. Les différentes études d'urbanisme ont toutes identifié ce bâtiment comme un point incontournable pour l'évolution du centre Bourg : cet immeuble est placé au centre du village entre le commerce multiservices et l'angle des routes qui traversent le village. C'est le lieu de passage obligatoire pour les écoliers, les habitants et les visiteurs. L'absence de trottoir et l'étroitesse de la route constituent un danger permanent pour les piétons. Aussi quand cet immeuble a été mis en vente, il était logique que la mairie fasse valoir son droit de préemption sur la totalité du bâtiment.

A court terme, l'objectif principal de cet aménagement est de créer un passage piétonnier pour sécuriser ce carrefour. Ce porche a permis de dégager une nouvelle surface en rez-de-chaussée. Après avoir étudié différentes possibilités d'aménagement de ce local, nous avons opté pour la création d'un espace commercial qui viendra compléter l'offre actuelle. Pour le moment, ce local n'a pas trouvé d'affectation, la mairie est ouverte à toute proposition. Cet espace jouxtera le commerce "Le Pollionnay" et sera accessible par une petite

courette agrémentée d'une fontaine. Pour libérer de l'espace, la cabine téléphonique sera déplacée sous le porche dans un lieu plus silencieux et discret.

L'aménagement de ce bâtiment constitue une étape importante dans l'urbanisation du centre Bourg. Ce projet a été conçu et réalisé avec le concours du cabinet d'expert Tudelle de Vaugneray pour améliorer la sécurité mais aussi l'image du centre Bourg.

Christian Rageade



RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LES GRANDES LIGNES DIRECTRICES SONT ARRÊTÉES

Introduction

Les diagnostics socio-économiques, paysagers, environnementaux et urbains ont permis de faire ressortir les atouts et les points faibles de la commune et d'identifier les territoires à enjeux.

La prise en compte de ces éléments a permis de construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Celui-ci repose sur 4 grands objectifs :

1. Renforcer la centralité du Bourg en l'appuyant sur une diversification résidentielle,
2. Maîtriser la croissance démographique en l'appuyant sur la limitation des développements périphériques,
3. Mettre en place une charte paysagère et patrimoniale,
4. Protéger et valoriser les espaces agro-naturels.

Objectif n°1 :

Renforcer la centralité du Bourg en l'appuyant sur une diversification résidentielle

Constat

La commune de Pollionnay s'est développée sous la pression urbaine de l'agglomération lyonnaise par une dispersion de l'habitat qui a contribué à affaiblir la position du Bourg dans le fonctionnement communal. Par ailleurs, la commune a connu des développements résidentiels essentiellement orientés vers l'habitat individuel en accession.

Objectif

L'objectif de maîtrise de renforcement de la centralité doit permettre :

- de maintenir un centre d'attractivité et d'animation dans la commune,
- de diversifier l'offre résidentielle,
- de donner une "épaisseur" urbaine au Bourg,
- de structurer les déplacements dans le Bourg permettant de mieux le relier aux secteurs d'habitat de l'immédiate périphérie, de sécuriser les déplacements piétons et cycles,
- d'intégrer le pôle d'équipements au centre Bourg ;
- d'investir les dernières potentialités foncières inscrites dans le tissu urbain : désenclavement des parcelles disponibles

Atelier Tudelle

Architecture - Aménagements extérieurs

Henri et Robert SIMONARD

Pucet - 69670 Vaugneray • Tél. 04 78 45 92 61

Fax 04 78 45 94 88 • E-mail : h.simonard@wanadoo.fr

Réalise l'aménagement du plateau multi-sports

du centre et constructions de type maisons de village, et petits collectifs,

- de densifier la première périphérie du centre en organisant l'urbanisation : plateau des Mandrières, quartier du stade,
- de conserver des potentialités de développement à long terme proches du Bourg (zone NA de la Garenne du Buis à l'entrée du village),
- de créer des liaisons piétonnes sécurisées, entre ces quartiers, le centre, et le pôle d'équipements au sud du Bourg,
- de favoriser dans ces nouveaux développements des opérations de constructions mixtes (locatif et accession, logement social et logement classique) permettant d'offrir sur la commune un parcours résidentiel complet,
- de retraiter les espaces publics et la voirie dans le centre afin d'affirmer le caractère urbain.

Objectif n°2 :

Maîtriser la croissance démographique en l'appuyant sur la limitation des développements périphériques

Constat

La commune de Pollionnay est confrontée depuis les années 70, à une forte croissance démographique et à un éclatement de l'urbanisation, avec des conséquences importantes en matière de déplacements, de gestion des réseaux et d'impacts sur les espaces agricoles et paysagers.

Objectif

L'objectif de maîtrise des développements démographiques appuyée sur une limitation des urbanisations périphériques doit permettre à la commune de :

- respecter un rythme d'accroissement démographique d'environ 1,5 % par an, compatible avec ses capacités d'investissements et conforme au PLH intercommunal pour les 30 prochaines années,
- structurer les développements à partir du centre,
- assurer la pérennité des espaces agricoles,
- protéger les espaces naturels et de sensibilité paysagère par un arrêt du mitage,

**GARAGE
CHAPOLARD**

Agent Peugeot



Mécanique • Carrosserie
Vente neuf & occasion

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98



- de limiter les circulations automobiles, sur les voiries communales, non dimensionnées pour des circulations importantes,
- d'arrêter les urbanisations diffuses sur les coteaux et dans les zones boisées (Mercruy),
- de geler les développements sur les hameaux de Larny, Valency, et du Verdy, en l'absence d'assainissement collectif. Ces secteurs sont peu aptes à un assainissement autonome, et il n'est pas prévu à court terme de réaliser les équipements nécessaires à un assainissement,
- de conserver le caractère agricole des hameaux des Balmes, de Ponce... en autorisant les transformations d'usage et les aménagements des bâtiments existants, mais en interdisant les nouvelles constructions,
- d'investir les dernières parcelles insérées dans des secteurs urbanisés pour un développement limité des hameaux bénéficiant d'un assainissement collectif : La Poizatière, La Rapaudière.

Objectif n°3 :

Mettre en place une charte paysagère et patrimoniale

Constat

Pollionnay bénéficie d'une grande qualité paysagère et patrimoniale (coteaux et vallons boisés, éléments du bâti ancien remarquables...). Toutefois le territoire communal est caractérisé par de fortes sensibilités dues aux nombreuses co-visibilités et au relief.

Objectif

L'objectif de mise en place d'une charte paysagère et patrimoniale doit permettre :

- de protéger les secteurs sensibles vis-à-vis de développements urbains.
- de protéger le caractère du patrimoine bâti ancien et naturel existant (anciennes fermes, hameaux, parcs, arbres remarquables...).
- d'intégrer dans le paysage les nouvelles urbanisations.
- de protéger les coulées vertes des vallons, et notamment celle du vallon de la Cozonnière qui participe à la qualité paysagère du centre. Ces espaces doivent permettre de conserver des continuités paysagères avec les coteaux boisés.

- de préserver l'ensemble patrimonial ancien de Larny de tout nouveau développement.
- d'assurer une intégration urbaine et paysagère des quartiers en développement (Les Mandrières, le Stade,...) par la mise en place d'orientations d'aménagement concernant clôtures et voiries...
- d'intégrer un traitement des limites de l'urbanisation pour éviter la dilution des espaces urbanisés dans les zones à caractère naturel ou agricole.

Objectif n°4 :

Protéger et valoriser les espaces agro-naturels

Constat

Pollionnay dispose encore d'une activité agricole importante, caractérisée par une grande qualité des productions. Parallèlement, la commune bénéficie d'une diversité des espaces naturels et d'une richesse des milieux écologiques.

Objectif

L'objectif de préservation des espaces agro-naturels doit permettre :

- d'assurer la pérennité d'une agriculture péri-urbaine.
- de développer une activité de loisir valorisant la découverte du patrimoine, des milieux naturels et la production agricole.
- de protéger les secteurs à forte valeur écologique.

Il s'agit de :

- préserver les sièges agricoles et de protéger les territoires agricoles pérennes, de la proximité de toute nouvelle urbanisation (les Colombières, les Flachères, les Grandes Terres, le Sugue, la Sigodière, etc.),
- de protéger les corridors biologiques (continuité des boisements, rivières),
- d'assurer une protection forte du site à chiroptères des anciennes mines du Verdy,
- de renforcer le maillage de cheminements piétons à partir du réseau existant.

Travail suivi par André Brottet,
Adjoint à l'urbanisme

Jacques Poix

Communications...

Créateur
Concepteur
Imprimeur
Reprographe

Siège Social

4, impasse Berthelot • 69160 Tassin
Tél. : 04 78 34 89 18 • Fax : 04 78 34 88 91
E-mail : jacquespoixcom@wanadoo.fr

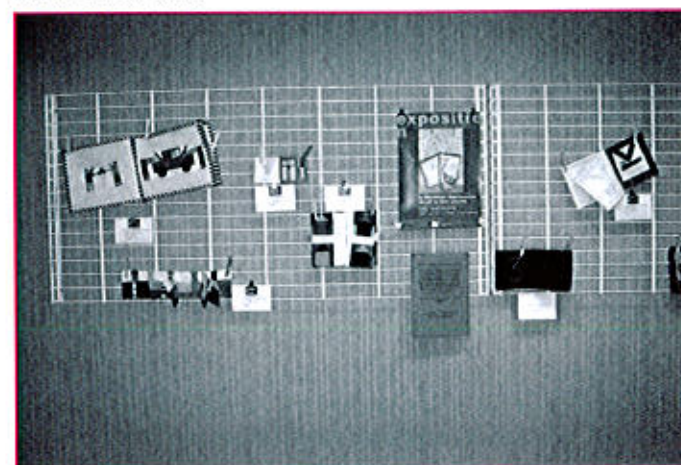
Magasin

Fournisseur en papeterie
50, avenue Victor Hugo • 69160 Tassin
Tél./Fax : 04 78 34 99 17



EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a proposé une exposition "les tout-petits ont leurs livres d'artistes", du 3 janvier au 17 février. Une exposition de 9 livres en tissu réalisés par Louise Marie Cumont et Lanna Andréalis.



A cette occasion, nous avons accueilli la classe de petite maternelle de l'école Michel Serres, le vendredi 21 janvier. A travers des livres en tissu, spécialement conçus pour les petits, les approches se sont faites par le toucher, les formes, les couleurs... et les histoires ont suivi.

La lecture commencée à la bibliothèque s'est poursuivie en classe, accompagnée par un travail sur le graphisme.

Actuellement, de mars à avril, la médiathèque vous propose une exposition sur les "félins". A travers 8 panneaux, une cinquantaine de livres, cette présentation est une introduction à la connaissance de quelques espèces de félidés.

Les expositions proposées, proviennent de la Médiathèque départementale de prêts avec laquelle les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants sont en lien tout au long de l'année.

La médiathèque est un service municipal ouvert à tous, qui propose un large choix de livres, CD, vidéo, DVD...

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10 h - 12 h et 15 h - 17 h
Jeudi : 16 h 30 - 19 h
Samedi : 10 h - 12 h
Dimanche : 10 h - 12 h

Téléphone aux heures des permanences : 04 78 48 14 69

Delphine Bourrat

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE



Le secrétariat a subi un changement après le départ d'une secrétaire. Sa remplaçante se nomme Emilie Martinache, originaire d'Orchies, une commune du Nord de la France.

Elle a exercé ses premières fonctions pendant quatre années à l'Agence Régionale de l'Hospitalisation Nord-Pas-de-Calais, comme secrétaire de direction.

Depuis le 29 novembre 2004, elle a rejoint l'équipe municipale et séduite par notre commune, elle se réjouit de mettre ses compétences au service des Pollionnois.



MONOGRAPHIE DU PRÉ-INVENTAIRE DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE POLLIONNAY

Disponible en mairie
au prix de 8,50 euros

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes maternelles, des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie
69290 St Genis-les-Ollières

TÉL. 04 78 57 44 91



BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE

Franck Fournier

pains spéciaux - pains - pâtisseries - traiteur sur commande

04 78 48 11 57 - POLLIONNAY



ENTREPRISE BERTHET

entreprise familiale créée en 1976 - référencée et certifiée QUALIBAT

Terrassement Travaux publics VRD
Assainissement Canalisations

39 B ch. des Terres 69210 Lentilly • Tél. 04 74 01 70 61 - Fax 04 74 01 84 24



Le 21 janvier,
Christophe Guilloteau,
Député, nous a fait l'honneur
de choisir Pollionnay
pour venir adresser ses vœux
à l'ensemble des communes
du canton.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Un peu d'espace dans notre cimetière....

Durant les mois de décembre et janvier, ont eu lieu quelques travaux dans le cimetière communal. Faisant suite à une procédure de reprise de concessions non renouvelées ou situées dans le "Carré Commun", ils ont permis de libérer 40 emplacements. Une réponse provisoire aux nombreuses demandes avant d'envisager un éventuel agrandissement.

VAGABONDAGE DES CHIENS...

AVIS

Compte tenu du nombre de problèmes liés à la divagation des chiens sur les voies et chemins publics, M. le Maire vient de prendre un arrêté en application de l'article 213 du Code rural qui ordonne que ces animaux soient désormais tenus en laisse. Il précise que tout chien errant sur la voie publique, dans les champs, ou dans les bois pourra être conduit à la fourrière.

E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoît Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



CALENDRIER DES FÊTES

2^e TRIMESTRE 2004

ORGANISATEUR	DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Classes en 5	dimanche 10 avril	journée	Défilé et repas	Salle des fêtes
Municipalité	lundi 25 au 29 avril	semaine	Stage de printemps (temps libre)	
Classes en 6	samedi 30 avril	nuît	Muguet de mai	Tout le village
Anciens Combattants-Municipalité	dimanche 8 mai	11 h	Cérémonie et repas	Salle des fêtes
Sou des écoles	samedi 14 mai	journée	Marché aux fleurs	Place du Square
West side attitude (country)	samedi 21 mai	20 h	Soirée dansante avec orchestre	Salle des fêtes
Geneviève Dumont	samedi 28 mai	18 h	Vernissage	La Remise
Club du Tilleul	jeudi 2 juin	journée	Sortie de Printemps	
LAB Sport Auto	vendredi 3 juin	19 h	Concours de Pétanque	Stade Jean Benoît Morel
École de Musique	samedi 4 juin	après-midi	Concert de la chorale orchestrée par Vaugneray	salle des fêtes
Maison de la Rencontre	2 ^e semaine de juin	Journée	Sortie en Ardèche	
École de Musique	samedi 18 juin	AM + soirée	30 ^e anniversaire	Salle des fêtes
Club de foot	dimanche 19 juin	journée	Tournoi	Stade Jean Benoît Morel
Club du Tilleul	jeudi 23 juin	14 h30	Anniversaire 2 ^e trimestre	Salle des fêtes
Sou des écoles	samedi 25 juin	après-midi	Fête de l'enfance	Stade Jean Benoît Morel
Compagnie Colline Théâtre	samedi 25 juin	AM + soirée	Représentation Théâtrale	Salle des fêtes

Emilie Esthétique

votre institut de beauté près de chez vous

69290 Pollionnay, le Bourg - 04 78 48 11 62



Le Pollionnay

Fabrice et Nathalie BATAILLE

BAR • TABAC • PRESSE **Petit Casino**

Tél. 04 78 48 18 39



Pour recycler en BIP,
il faut faire confiance à
des hommes du métier

Centre de tri et de recyclage,
installation classée en environnement par la préfecture du Rhône
N° 18.479

TPO

Travaux Publics de l'Ouest

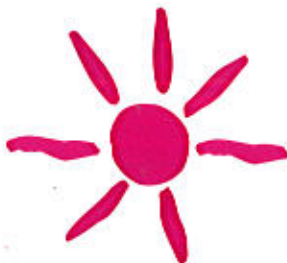
ZA les Aiguillons - Route de la Douane
69670 VAUGNERAY

Tél. : 04 37 22 04 84 - Fax : 04 78 57 55 75

E-mail : t.p.o@wanadoo.fr



MAISON DE LA RENCONTRE QUE SE PASSE-T-IL ?



Les 16 et 26 janvier 2005, se sont tenues à la Maison de la Rencontre, d'une part l'assemblée générale et d'autre part, la réunion du conseil d'administration de notre association. Vous trouverez ci-dessous une synthèse du compte rendu de ces deux réunions.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004

Janvier

9,10 et 11 : locaux prêtés à l'association Arnel pour son exposition d'icônes.

Dimanche 18 : Assemblée générale

Samedi 24 : Présentation par Danièle et Christian Desroches du film réalisé sur le Bénin.

Mars

Samedi 20 : "Chroniques d'antan" autour d'une table de bugnes. Les conteurs nous ont enchantés.

Mai

Visite de la Maison des vieux métiers du Lyonnais à Saint Symphorien sur Coise.

Septembre

Dimanche 5 : Foire de Pollionnay. L'expo est prête, liée au textile et à l'activité féminine des métiers anciens (repasseuse, bouillonneuse, couturière, blanchisseuse, ravaudeuse, dentellière, etc.). Les déguisements ont un grand succès et les flashs crépitent de toutes parts, de plus le soleil fut de la fête toute la journée.

Samedi 24 : Sortie annuelle. Andrée et Marc Roux pilotent le groupe pour visiter le village de Cervières près de Noirétable. Découverte de la maison des grenadières et de leur travail de brodeuse. Déjeuner au domaine de la Plagnette, puis visite du musée du tissage et de la soierie.

Journée ensoleillée et riche en découvertes.

A noter qu'il avait été prévu cette même année, un exposé débat sur le thème de la vaccination et de l'épidémiologie, exposé n'ayant pu avoir lieu, mais qui pourrait être reporté sur 2005.

2. RAPPORT FINANCIER 2004

Approuvé à l'unanimité

3. PROJETS D'ACTIVITÉS 2005

Chroniques d'antan : A la demande de nombreux membres, l'après midi des conteurs est reconduit. Il se déroulera le samedi 19 mars à 16 heures, à la Maison de la Rencontre. Venez nombreux écouter nos anciens, déguster nos bugnes et si vous-même possédez un don de conteur, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Sorties, voyages : Un tableau comportant onze destinations régionales, à la journée ou à la demi-journée, en car ou en voiture vous attend toutes et tous à la maison de la rencontre. Venez faire votre choix, la destination choisie sera celle de la majorité. (décision définitive, fin mars.)

Foire de Pollionnay : Le thème choisi par le Comité de la Foire porte sur les jeux anciens. Pour sa part, notre associa-

tion, comme chaque année, s'y associe vaillamment pour y participer. La Maison de la Rencontre a choisi de développer le thème spécifique des jeux à la veillée. Notre bureau compte sur tous les membres et les sympathisants pour nous communiquer idées, jeux, etc.

Dimanches cafés. : Il est bon de rappeler que tous les 1ers et 3^e dimanche de chaque mois, la Maison de la Rencontre est ouverte à tous, de 10 heures à midi. Venez nombreux.

Les permanences sont établies jusqu'en juillet. (voir tableau à la Maison de la Rencontre)

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A noter que 3 démissions ont été enregistrées : celle de Danièle Marignier ainsi que celles d'Arlette et de Jean Paul Marignier.

Deux nouveaux membres sont accueillis avec joie : Marie-Hélène Marquier, et Lino Smaniotto qui participeront également aux dimanches cafés.

5. MEMBRES DU BUREAU

C'est avec regret que les membres du bureau entérinent les démissions de Stanis Brochet de son poste de secrétaire, et Odette Petitjean de la vice-présidence nous les remercions vivement, pour tout le travail accompli durant ces longues années de forte mobilisation. Leurs avis resteront précieux au sein du conseil.

Après élection, les nouveaux membres du bureau sont les suivants :

Présidente : Monique Eono

Vice-présidente : Annie Delorme

Secrétaire : Jean Tony Peyrat

Secrétaires adjointes : Michelle Peyrat, Françoise Rageade

Trésorière : Jeannette Chantre

Trésorière adjointe : Marie-Ange Marchand

Économe : Andrée Roux (chargée de l'approvisionnement)

Relations ASCP : Josette Chavand

Pour la Maison de la Rencontre,
Le secrétaire, Jean Tony Peyrat

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04



LAB SPORT AUTO

C'est reparti pour une nouvelle saison de sport automobile qui est toujours aussi bien représentée par nos pilotes locaux. Une dizaine de pilotes défendront les couleurs du team LAB SPORT AUTO de la commune en 2005.

Premier rendez-vous prévu, les 19 et 20 mars au rallye des Vignes de Régnie au cœur du Beaujolais. Cette année s'annonce passionnante et on l'espère pleine de succès pour nos équipages avec au menu de très belles épreuves comme le rallye des Monts du Lyonnais, le rallye Lyon-Charbonnières très réputé dans la région ou encore le rallye des Vins de Mâcon ainsi que les courses de côte de Marchamp et de Limonest-Mont Verdun, avec pour objectifs toujours se faire plaisir et pourquoi pas se qualifier pour la finale de la coupe Rousse (Corse) les 21, 22 et 23 octobre.

A noter que le 14 janvier dernier l'association a tenu son assemblée générale à la salle des associations. Le bureau tient à remercier la trentaine de membres qui étaient présents ce soir-là, ainsi que M. Alain Carret, élu délégué au Maire de Pollionnay.

Bureau 2005 :

- Président : Christophe Giraud
- Vice-Président : Maurice Perraud
- Secrétaire : David Giraud
- Secrétaire-adjoint : Julien Giraud
- Trésorière : Rose Nodon
- Membres du Conseil d'administration :
Nicolas Giraud
Sébastien Chabin
Alain Perraud
Jérôme Aublanc
Benjamin Giraud
Isabelle Fournier
Frédérique Halluin

Calendrier prévisionnel début 2005 :

- 19/20 mars : Rallye des Vignes de Régnie (69)
- 16/17 avril : Rallye des Monts du Lyonnais (69)
- 22/24 avril : Rallye Lyon-Charbonnières (69)
- 8 mai : Course de côte de Coligny (01)
- 13/15 mai : Rallye de l'Ecureuil-Drôme-Provençale (26)
- 22 mai : Course de côte de Donzy (71)
- 28/29 mai : Course de côte de Marchamp (69)
- 4/5 juin : Rallye des vins de Mâcon (71)
- 11/12 juin : Rallye de la Haute Vallée de la Loire (43)
- 12 juin : Course de côte de Seyssuel (38)
- 19 juin : Course de côte du Pilat (42)
- 25/26 juin : Rallye du Brionnais (71)

Pour tout contact avec le team LAB Sport Auto :
LAB SPORT AUTO
Christophe Giraud
Le Lobbé - 69290 POLLIONNAY
04.78.48.17.97 ou 06.81.25.07.23

SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS



COMITE DE POLLIONNAY

LA SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS ORGANISE :

Jeudi 28 avril à 20 h
Conférence "Planète en Danger"
Animée par NICOLAS HULOT
Gymnase de Mornant (69440)
(+ Boulodrome et Salle des fêtes : par vidéoconférence)

Une faible participation financière sera demandée aux spectateurs afin d'assurer l'autofinancement de la soirée.

Les places devront être **OBLIGATOIREMENT RÉSERVÉES** par téléphone ou Internet à partir de mi-mars.

Un buffet entièrement constitué de produits locaux sera offert à l'ensemble des participants afin de mettre en avant les richesses du territoire des coteaux du Lyonnais.

à partir du 15 mars : réservations : www.scl.rhone.org
Office du Tourisme des Balcons du Lyonnais
04 78 19 91 65

VL'Coiffure

du mardi au jeudi : 9 H-12 H 14 H-19 H
vendredi : 9H-19 H NON-STOP
samedi : 8 H-17 H NON-STOP

3, place de l'Eglise 69670 Vaugneray Tél. 04 78 45 92 36

Aline & Laurent sont heureux
de vous accueillir
AU RESTAURANT

L'Orée du Parc

SERVICE DE VENTE A EMPORTER
8, avenue de la Victoire
69260 CHARBONNIÈRES-LES-BAINS
Fermeture le dimanche soir et le lundi
Tél. 04 78 87 14 51 - Fax 04 78 87 63 62



▲ Le Club du Tilleul



▲ La Maison de la Rencontre



▲ La Maison de la Rencontre



▲ La Maison de la Rencontre



▲ Le Club du Tilleul



▲ Lolotte



▲ Les Anciens Combattants



▲ Les Anciens Combattants



▲ Le Cercle Agricole



▲ Les Amis de la Chapelle de l'ormy



▲ Les Amis de la Chapelle de l'ormy



▲ Les Amis de la Chapelle de l'ormy



▲ Les Amis de la Chapelle de l'ormy



Pollionnay

fête ses rois

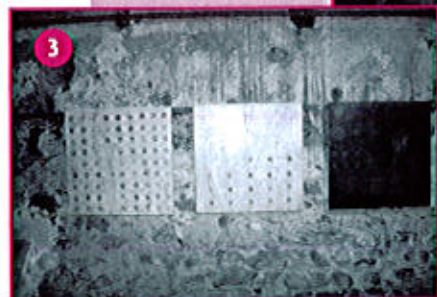


▲ Marie-Ange

ASSOCIATION GENEVIÈVE DUMONT

RETOUR SUR L'ANNÉE 2004

Après un printemps placé sous le signe de l'enfance (voir le numéro d'octobre), LA REMISE a présenté à l'automne, Claire Terral, du 4 septembre au 3 octobre. Elle a intitulé son exposition : "LA FOIRE AUX MIRAGES". Elle exposa, ses grands formats (huile sur bois) dans la salle blanche, mais aussi des projets pour Pollionnay, recherches à partir de l'ordinateur. Les petits formats dans la salle de pisé brut prirent un relief tout particulier : pas de formes concrètes dans toutes ces peintures mais un espace où l'œil du visiteur peut s'exercer en toute liberté, comme cette artiste est aussi comédienne, le



ILLUSTRATIONS :

1 vernissage, 2 lecture par Claire Terral, 3 "sur le motif" huile sur bois 60 cm x 60 cm
4 et 5 : L'artiste et les élèves de l'école Michel Serres, 6 et 7 : les lions d'Erutti et de Frédérique Fleury

vernissage a été agrémenté de la lecture d'un écrit du peintre Jean Dubuffet, dont voici un passage :

"Beaucoup abordent les peintures persuadés d'y trouver la transcription de ce que voit le peintre. Peut-être en effet y a-t-il des peintres qui visent à reproduire ce qu'ils voient mais c'est alors activité qui s'explique mal : s'ils le voient ils sont comblés, et pourquoi dès lors se donnent-ils tant de peine ? Pour le faire voir aux autres ? C'est bien de la bonté. La peinture me semble privée d'intérêt quand il ne s'agit pas au contraire de se donner des spectacles que le peintre désire voir et qu'il n'a d'autre chance de rencontrer qu'en les constituant lui-même... Le peintre en somme, tout à l'opposé de peindre ce qu'il voit, n'a de bonne raison qu'à peindre ce qu'il ne voit pas mais qu'il aspire à voir."

NOS ARTISTES HORS LES MURS

Geneviève Dumont : deux ensembles de chaises ont figuré dans l'exposition "Chaises dans le jardin" chez le sculpteur Victor Caniato, en compagnie des œuvres de Dominique

Blaise, Daniel Tillier, Guillaume Treppoz et de Victor Caniato : du 17 au 20 juin 2004 à Chaponost.

60 LIONS, 60 ARTISTES, 60 LIEUX :

Cette exposition à ciel ouvert dans toute la ville de Lyon a duré tout l'été et s'est terminée par une vente aux enchères des œuvres et l'édition d'un livre d'art "Lyon ou le rêve des lions" de Mohamed Attia, préfacé par Jacques Lacarrière et illustré par les photographes J-C Beck, Ahmed Debbouze et Yves Neyrolles : huit artistes ayant exposé à la REMISE ont été retenues pour cette manifestation : Erutti, Anne Guerrant, Frédérique Fleury, Danielle Stéphane, Shi Shun Lee, Kwan Sun Ran, Sylvie Sauvageon, Clara Cuzin.

Christiane Guillaubey, notre présidente, a réalisé deux monuments à la mémoire de Jean Moulin, l'un à Béziers l'autre à Caluire, près de la maison du docteur Dugoujon. Ils ont été inaugurés le 19 décembre

Jacqueline Pradelle

CERCLE AGRICOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres du cercle agricole de Pollionnay se sont réunis dans leur salle, en Assemblée Générale, le 16 Janvier 2005. Après proclamation des résultats de l'élection du conseil d'administration, les 5 membres du bureau ont été élus. Le Président René Delorme a présenté le rapport moral 2004, se félicitant des 110 membres de ce cercle, dont pour la première fois quatre femmes.

Il a remercié les membres du bureau qui assurent à tour de rôle la permanence tous les dimanches, et ceux qui assument cette tâche deux jours par semaine, ainsi que le travail accompli à chaque animation au cours de l'année. Le trésorier a donné la situation financière de l'année écoulée très satisfaisante.

La brioche des rois a clôturé l'assemblée.

BANQUET DE LA SAINT-VINCENT



Repas traditionnel de la Saint Vincent : le samedi 22 janvier 2005 les adhérents, leurs amis et leurs invités se sont réunis pour leur banquet annuel dans un restaurant du village.

Ambiance chaleureuse et sympathique. Très bon repas apprécié de tous, discours d'usage du Président et quelques mots du Président Honoraire M. Duclos qui a souligné la bonne gestion du cercle qui vit par lui-même sans subvention.

Hervé de Rouville

BOULE DES PINS

COUPE DE LA MUNICIPALITÉ 2005

Cette belle compétition regroupant 32 quadrettes venues de tout le département mais également de la Loire, a obtenu son succès habituel tant sportif que populaire. Les deux premiers tours disputés le samedi, virent les éliminations surprises de quelques postulants à la victoire tels que :

- Batin (Courzieu)
- Seve (Yzeron)
- Dumortier (Vaugneray)
- Ronzon (Chazelles S/Lyon)
- Guillot (Panissières)

Les équipes locales durent aussi subir la loi des visiteurs.

Les quarts de Finale opposèrent donc :

- Gouttenoire (St Genis l'Argentière) - Zanlungo (Perrache) 11-9
- Garvi (Champvert) - Leonardi (Tassin) 11-9
- Chavallard (Mixte) - Driol (La Tour de Salvagny) 11-2
- Bouchard (Tassin) - Nadir (Sain-Bel) 11-7

En demi-Finale, qualification des équipes Bouchard et Chavallard après des parties très disputées.



La Finale opposant donc deux équipes très proches l'une de l'autre, vit la victoire au bout de deux heures de suspense, de l'équipe avancée par Daniel Chavallard sur le score de 8 à 5.

M. le Maire de Pollionnay, spectateur assidu de la compétition, et entouré de bon nombre de conseillers, remis les récompenses aux champions, en particulier la Coupe de la Municipalité.

Le Comité des fêtes, généreux donateur, par l'intermédiaire de son Président G. Monthieux remis avec Alain Carret le Challenge "Delormas" aux vice-champions, puis le Président de la Boule des Pins, M. Jacques Auby remercia tous les bénévoles et acteurs de cette fête bouliste puis les convia au traditionnel pot de l'amitié.

Pierre Chaninel

Réparation agricole

Maurice PERRAUD

Concessionnaire ZETOR

ZA de Clape-Loup

69280 Ste-Consorce

Tél. 04 78 87 60 40

Fax 04 78 87 60 41





CLASSES EN "O"

"DÉJÀ LA DEMI-DÉCADE"



Pour les classards qui le désirent une réunion est prévue :

Le jeudi 21 avril à 20 h 30
Salle Jourdan

afin d'envisager l'organisation d'une journée ensemble.
A bientôt

Jean-Claude Bechet

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54



J.M.T. Peinture

PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFONDS

PEINTURE ET DÉCORATION

- Peinture traditionnelle •
- Peinture décorative • Patine •

- CHAPE LIQUIDE : Applicateur agréé LAFARGE
- CHAPE LIQUIDE ANHYDRITE (sur plancher chauffant, sur plancher bois)
- CHAPE CIMENT
- CHAPE LÉGÈRE
- CHAPE DE RAVOIRAGE : NEUF ET RÉNOVATION

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUS VOS PROBLÈMES DE SOL

04 78 45 99 02

Jean Marc Trabach : Z.A. Les Deux Vallées - 69670 VAUGNERAY - Fax : 04 78 45 89 42



CLASSE EN 5

BONJOUR À TOUTES ET TOUS !

Tout d'abord, laissez-moi remercier tous les participants qui ont contribué au très bon déroulement du tirage de la galette des rois organisé par notre association le 16 janvier 2005. Vous pouvez voir les photos de cette animation sur le site Internet des Classes en 5 www.lesclasseesen5.fr.st.

D'autre part, je tenais à vous communiquer le programme de la journée du 10 avril 2005, qui sera la grande journée de clôture de notre année. A cette occasion, nous serons "balayés" par les Classes en 6 auxquelles nous passerons le relais. A eux de nous montrer de quoi ils sont capables ! Voici les différents rendez-vous de cette journée :

- 10 h : Les dernières photos des 5. Rendez-vous devant les marches de l'église de Pollionnay pour une ultime photo des Classes en 5. Nous avons retenu un photographe professionnel pour cette occasion. Le plus important reste que nous soyons le plus grand nombre de conscrits sur la pellicule. Nous vous ferons part des modalités à suivre pour visionner et retirer vos photos par la suite.
- 11 h : La grande Vague des 5. Le défilé partira de l'église de Pollionnay pour y revenir après une traversée du village. Pour les plus anciens et tous ceux qui le souhaitent (dans la mesure des places disponibles), des véhicules seront à votre disposition. Tous les conscrits sont attendus !
- Après la Vague, un vin d'honneur sera offert à toutes et tous.
- 13 h : Grand banquet final ouvert à tous. Le banquet se déroulera à la salle des fêtes de Pollionnay. Le prix du repas est fixé à 28 euros par personne pour les adultes et 12 euros pour les enfants de moins de 10 ans. Le repas est offert pour les conscrits en 5 âgés de 10, 20 et 90 ans. Le menu est détaillé plus bas (1).
- En fin de journée, nous organisons également un repas campagnard composé de gratinée, assiette de charcuterie, fromage blanc et tarte aux fruits. Le prix est fixé à 6 euros par personne. Ce repas est offert à tous les conscrits des Classes en 5.

IMPORTANT : Les réservations restent obligatoires pour tous, y compris pour ceux dont les repas seront offerts ! Ces réserva-

tions sont nécessaires pour les deux repas (banquet de midi et repas campagnard). Vous pouvez réserver vos repas (en précisant bien midi ou soir) :

- Au bar/tabac "Le Pollionnay"
- Par téléphone au 04 78 48 12 56 (si répondeur, laissez message et coordonnées !)
- En renvoyant directement vos règlements par chèque à l'ordre des Classes en 5 de Pollionnay à l'adresse suivante : Les Classes en 5 - Audrey Gailleton - La Poizatière - 69290 Pollionnay
- Par Internet pour ceux qui n'ont pas à payer à l'adresse lesclasseesen5@wanadoo.fr

ATTENTION : fin des inscriptions le mercredi 30 mars 2005

Dans tous les cas, pensez bien à donner le nombre de participants ainsi que vos coordonnées !

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler le 04 78 48 12 56 (répondeur) ou nous contacter par e-mail à l'adresse : lesclasseesen5@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi toujours consulter notre site Internet www.lesclasseesen5.fr.st pour plus de renseignements.

(1) Menu du banquet final des Classes en 5 (midi)

Terrine de canard aux noisettes, chiffonnade de salade

Volaille rôtie aux morilles

Gratin dauphinois, tomates provençales, flan de légume

Fromage blanc ou fromage sec

Méli mélo de desserts (royal chocolat, poirier, coulis, fruits frais)
Café

Le menu enfant est en cours d'élaboration et vous sera communiqué très prochainement (téléphone ou Internet).

Je vous rappelle que toutes ces activités ne sont pas réservées uniquement aux conscrits et que j'espère vous voir très nombreux tout au long de cette journée !

A très bientôt !

Audrey Gailleton,
Présidente des Classes en 5



Entreprise depuis 1976 à votre service



ZI Chemin du Château - 69630 CHAPONOST

Tél. 04 78 56 18 53

- Traitement curatif contre les insectes à larves xylophages
- Ravalement de façades
- Peinture et enduit projeté
- Isolation thermique extérieure
- Double vitrage - sur vitrage
- Isolation des combles

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE POLLIONNAY

L'A.S.C.P a tenu son Assemblée générale annuelle le mardi 15 février 2005, en présence des adjoints à la mairie : Mme Beauquis et M. Raquin.

Étaient présents :

- Pour la section foot : Sylvie Perrier et Gilles Poccachard
- Pour la section clique de S. P. : Paul Giraud en remplacement de Pascal Demeure

- Pour la section Maison de la rencontre : Annie Delorme et Josette Chavand.

- Pour la section Boule des pins : Jacques Auby s'était fait représenter par J. Chavand

Excusés : Lucien Brossard et Éric Bouchard (clique) et René Poccachard (boules).

Le quorum est néanmoins atteint.

Le procès verbal de l'A. G du 29 janvier 2004, ainsi que le bilan financier de l'année sont approuvés à l'unanimité.

Côté activités, chaque section fonctionne de manière autonome et dynamique.

La section Hip-Hop créée l'an passé a démissionné de l'A.S.C.P. Devant le manque de disponibilités des bénévoles qui encadrent ce groupe d'enfants et d'ados, cette activité a été confiée aux animateurs de l'école de Musique, sous la tutelle de laquelle elle poursuit son chemin.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers se pose des questions quant au devenir de la clique. Celle-ci a cessé ses répétitions depuis plusieurs mois déjà... Qu'advient-il de nos défilés officiels.

Les sections sportives, dont les licenciés sont obligatoirement couverts par l'assurance incluse en leur licence, se posent la question de l'utilité de cumuler ainsi les assurances.

Le Président s'engage à réétudier le contrat avec la Compagnie d'Assurances afin d'étudier au plus près la couverture des membres de chaque section.

Il propose aussi que l'A. G fasse de même avec les statuts.

Une demande, provenant de l'Amicale des Classes en 6 est parvenue à l'A.S.C.P. :

- L'Amicale des Classes pourrait-elle se joindre à l'A.S.C.P. dans le but de bénéficier du partage des primes d'assurances ?

- Pour l'Assemblée, cette solution n'est pas souhaitée, non pas par exclusion d'aucune sorte, mais parce qu'elle apparaît trop lourde dans l'organisation interne : les représentants des Classes étant appelés à changer chaque année.

La trésorière procède à la répartition des subventions Municipales 2004, et chaque section s'acquitte de sa part de la prime d'assurances.

La secrétaire demande à être relevée de ses fonctions qu'elle assume depuis 1998.

L'Assemblée élit immédiatement son Conseil d'Administration qui reste inchangé, sauf démission des représentants de la section Hip-Hop qui a quitté le giron de l'A.S.C.P.

Le C.A. nomme son bureau :

Président : Gilles Poccachard

Trésorière : Sylvie Perrier

Comme personne ne se bouscule pour se charger du poste de secrétaire, le président s'engage à assurer l'intérim.

Josette Chavand, Secrétaire

électricité
CHARBONNIER
19, Chemin du Valmier
69670 VAUGHNERAY
Tél. 04 78 45 90 63
Fax. 04 78 45 87 34
Port. 06 14 68 61 76
charbonnier.jeanpaul@free.fr

CHRISTIAN PATRU S.A.
PLÂTRERIE - PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL
92, route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains
Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE
ARTISANALE**
Thierry SEVE Pain au levain
Rue Antoine Brun
69280 Sainte Consorce
Tél. 04 78 87 08 49
Fermé le lundi Pâtisseries maison

**Jardinerie
DESBOS**
Jardinerie • Décoration • Fleuristerie
1315, route de Sain Bel - Face à l'entrée principale
Parc de la Croix Laval - Tél. 04 78 87 78 58
69280 Marcy L'Étoile

ASCP FOOT



FOOT LOISIRS

Nous avons assisté à un début de saison difficile dû à la mise en place de notre nouvelle équipe.

Quelques recrues sont venues renforcer le noyau dur et a permis de trouver un certain équilibre et de remporter quelques victoires. Bon courage pour la suite.

FOOT SENIOR

L'équipe senior a fait une première partie de championnat honorable avec seulement 3 défaites. Le classement à la mi-championnat est une 7^e place à seulement 6 points de la 3^e synonyme d'ascension en première série. Si le temps le permet, une reprise sérieuse des entraînements nous fera aborder plus sereinement la deuxième partie du championnat.

Nous comptons sur vos nombreux encouragements pour nous porter vers la victoire.

FOOT JEUNES

Nos plus jeunes ont disputé la première partie avec des hauts et des bas qui sont le plus souvent dus aux aléas de l'effectif "un petit peu plus de sérieux de la part des joueurs et d'attention de la part des parents, permettraient d'être plus régulier". Nos jeunes demoiselles ont effectué une rencontre sur une journée avec l'encadrement de l'OL. Le matin, il leur a été présenté un exposé des différentes équipes féminines pour l'avenir.

L'après midi, elles ont fait une détection : quelques exercices suivis d'un match ; les résultats ne nous sont pas encore parvenus.

Merci à tous pour votre accueil chaleureux lors de notre passage dans le village pour la présentation de notre calendrier.

Laurent Janin Thivos, président



CLASSES EN 6

*Dix ans si vite passés,
Tous, prêts à recommencer,
Dans la bonne humeur et la gaieté,
Pour enflammer toute cette année.*

Nous nous sommes retrouvés lors d'une première réunion le 4 février 2005, bien décidés à perpétuer la coutume.

A l'issue de la soirée, nous avons élu les membres du bureau :

Président : Michel Lardellier

Vice-Présidente : Sylvie Vuattoux-Daguin

Secrétaire : Marie-Christine Debaune

Vice-Secrétaire : Solange Tisseur

Trésorier : Didier Coquard

Vice-Trésorier : Laurent Peronnet

Nous serons à la fête des classes le 10 avril 2005 en participant au défilé où nous balayerons les classes en 5.

Nous donnerons l'aubade du 1^{er} mai, la nuit du 1^{er} mai. Nous remercions par avance les habitants de Pollionnay de leur accueil à des heures tardives, coutume oblige.

Des brioches seront offertes lors de la foire du 3 et 4 septembre.

L'année se terminera au printemps 2006 par la fête des classes avec défilé, fanfare et le traditionnel banquet.

Peut-être avons-nous omis des personnes nées les années en 6. Si celles-ci veulent se joindre à nous, ce sera avec plaisir que nous les accueillerons.

Contactez :

Michel Lardellier au 04 78 48 11 10
ou Marie-Christine Debaune au 04 78 48 11 64.

Le bureau des classes en 6



URGENT : nous recherchons un correspondant de presse pour le progrès.

Téléphonez à la Mairie : 04 78 48 12 09

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78

Acousti'Confort
Centre de correction auditive
Sandrine SIMON
Audioprothésiste D.E.

- Prêt et essais d'appareils auditifs (possible 15 jours)
- Nouvelles technologies numériques
- Bilan et réglages gratuits
- Embouts sur mesure anti-eau et anti-bruits
- Piles, accessoires

Sur mesure

102, avenue Pierre Dumond
Tél. 04 78 57 59 22

CRAPONNE



Ecole de musique Pollionnay

HISTORIQUE :

Association créée en 1975 officiellement déclarée en préfecture (sous la loi 1901) en 1978.

Le premier président est M. Bernard Labouyerie

Le but de l'association : "enseigner le solfège et la musique en général et apporter une culture musicale à tout enfant de plus de 7 ans ou à tout adulte qui le désire."

Changement de président en 1985 avec M. Jean-Michel Pradel.

Changement de président en 1989 avec Mme Marguerite Cellier.

Changement de président en 1990 avec M. Marc Bouchard.

L'association s'essouffle et veille pendant deux années et est relancée en octobre 1999.

Changement de président avec Mme Agnès Poccochard.

L'association redynamisée compte alors 30 élèves, la création d'une chorale "les DOUX DINGUES" et des cours de jembés.

Changement de présidente en 2001 avec Mme Claire Hentsch.

Changement de présidente en 2002 avec Mme Agnès Poccochard.

Aujourd'hui, nous sommes passés à 65 élèves, et ce grâce à la diversité des activités proposées, notamment, sur la voix ainsi que les cours d'ensembles. Cette année 2005 avec la reprise de l'activité HIP-HOP et la création d'un cours d'ensemble d'adultes.

L'orientation culturelle de l'école devient "l'enseignement du solfège, de la musique en général et de l'expression corporelle, l'apport d'une culture musicale à tout enfant de plus de 2 ans ou à tout adulte qui le désire".

Depuis trois ans, nous nous sommes rapprochés de l'école de musique de Sainte Consorce afin de "partager" des professeurs et de pérenniser les cours d'ensembles Juniors, Ados et Adultes, qui sont en commun dans l'une ou l'autre école.

Depuis 5 ans, nous sommes subventionnés par le conseil général ainsi que la mairie.



Pour 2005, nous venons d'obtenir l'agrément Jeunesse et Sports nous permettant ainsi une réduction de charges sociales.

Cinq professeurs accompagnent nos élèves tout au long de l'année. Depuis septembre 2004, grâce à la mairie ils peuvent occuper deux salles.

Durant l'année d'activité, l'école de musique participe à diverses manifestations depuis notre reprise : concert de Noël, participation avec la médiathèque, concert de février, ventes de moules frites en mars.

Pour poursuivre dans les festivités, voici quelques dates à retenir :

- le 4 juin concert de la chorale "LES DOUX DINGUES" avec l'orchestre de Vaugneray salle des fêtes de Pollionnay,
- le 18 juin salle des fêtes de Pollionnay, après midi audition des élèves et à partir de 19 h 00 fête des 30 ans de l'école avec musique vivante (deux ou trois groupes viendront animer ainsi que la sono des DJ TONIC). Nous proposerons également une restauration rapide sur place.

Nous demandons lors des manifestations une petite participation financière, qui permet d'aider à acquérir du matériel et des instruments (les subventions ne servant qu'au fonctionnement de l'association). Notamment, un piano neuf en 2001 est venu remplacer l'ancêtre réformé, en 2003 achat d'une batterie, en 2005 achat d'un ampli pour les guitares électriques, d'une sono compacte pour les micros et guitares électro-acoustiques, des métronomes.

Des projets d'achat : pour l'éveil musical, pour les batteurs, pour les bassistes, pour les choristes.

Agnès Poccochard



COMITÉ DE LA FOIRE

Samedi 11 décembre, le Comité de la Foire tenait son assemblée générale. Dans son mot d'accueil et son rapport moral, Jean-Michel Morellon, Président, remerciait les nombreux bénévoles qui participent à la réussite de la Foire annuelle. Cette manifestation, organisée par une association, laisse la porte ouverte à toutes les associations qui le souhaiteraient même si celles-ci étaient peu représentées lors de cette assemblée générale.

Le rapport d'activité de Pierre Grataloup, secrétaire du Comité, rappelait que cette 25^e foire avait tenu toutes ses promesses (soleil radieux, affluence au vide-grenier, forains, expositions...) même s'il faut toujours des améliorations pour garder le dynamisme de cette manifestation.

Dans sa synthèse, Patrick Marchand, trésorier, faisait état d'un bilan positif, avec cette année la vente de 98 % des billets de tombola (merci à tous les vendeurs!!!).

Cette tombola a récompensé par un magnifique V.T.T. un des petits-fils du Président d'Honneur Louis Chantre; celui-ci quitte le Comité de la Foire, qu'il a créé, il y a 25 ans, pour aspirer à un peu de repos auprès des siens.

Cette assemblée générale ordinaire s'est clôturée par le verre de l'amitié où les membres du bureau avaient réservé une petite surprise à leur Président Fondateur.



L'invitation avait été faite à d'anciens membres du bureau, à M. le Maire, et à M. Georges Barriol, conseiller général et participant de toujours, qui a remis à "Lulu" la médaille du conseil général.

Le Président Morellon a convié tout le monde à un repas, Salle des Associations, et a profité de ce moment pour remercier Thérèse,

l'épouse de Lulu. Il a rappelé à tous que le jour de la Foire, Lulu était pour les forains et les visiteurs "le Monsieur à la mobylette". Au nom du Comité de la Foire, il lui offrait une nouvelle mobylette.

Cette journée, pleine d'émotion, se terminait dans la bonne humeur en souhaitant bonne chance à la 26^e Foire qui aura lieu le dimanche 4 septembre 2005.

Philippe Roux

TÉLÉTHON 2005

Cette année, notre village doit se mobiliser pour la 19^{ème} édition du Téléthon.

Nous avons organisé deux manifestations en 2001 et 2003, grâce à la mobilisation des associations, qui ont été très fructueuses puisque les dons s'élevaient à 1 500,00 euros environ à chaque fois.

Pour 2005, je ne pourrai pas assurer la coordination de cette force T.

Je fais appel à une bonne volonté ou à plusieurs afin de perdurer ce moment important et nécessaire pour les malades.

*Vous pouvez me joindre au 04 78 48 14 20
pour de plus amples renseignements.*

Merci d'avance.

Agnès Poccochard

SARL JEAN FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

ZA Férrières - 69290 GREZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 18 04 - Fax 04 78 44 01 08

le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. : 04 78 44 66 54 - Fax : 04 78 57 99 34

E-mail : lejardindeslettres@free.fr

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

Mr.Bricolage

2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
<http://www.mr-bricolage.fr>

AVIS

L'association "Ours Brun" récolte les cartouches usagées d'imprimantes et de fax. Le bénéfice est destiné à la recherche médicale pour les maladies génétiques.

Stéphanie Saïdani

MEUBLES

Daniel Delorme

Fabricant

Depuis 1979

atelier - magasin

12, route de Bordeaux - D 489
69670 VAUGNERAY
☎ 04 78 45 93 44
Fax 04 78 45 73 75

Tout l'ameublement

- copies d'ancien
- lignes d'aujourd'hui
- salons (cuir, tissus)
- literie

EXPO

VAUGNERAY

du lundi au samedi inclus

YZERON

le dimanche après-midi



AU SERVICE DE NOS ANCIENS : L'AIAD

L'AIAD, Association (loi 1901) Intercommunale d'Aide à Domicile a été créée en 1968, sur l'initiative de Colette Frainier, sage-femme à Craponne.

Elle se donne pour mission d'apporter aux personnes qui, avec l'âge ou la maladie, rencontrent des difficultés dans l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, les services qui leur permettront de continuer à vivre à leur domicile aussi longtemps que possible.

Elle intervient sur les Communes de Charbonnières, Craponne, Marcy l'Étoile, Pollionnay, Ste Consorce, St Genis les Ollières.

L'AIAD propose des services d'aide à la vie de tous les jours : ménage courant, courses, entretien du linge, préparation et aide à la prise des repas, soutien moral, garde à domicile 24h/24 et 7j/7, menus travaux de bricolage et jardinage...

Si en 1968, 1 seule Aide à Domicile pouvait répondre à la demande, les besoins n'ont depuis, cessé de croître, et aujourd'hui, l'AIAD compte :

- 66 aides à domicile en CDI à temps partiel, soit 24 temps pleins,

- 3 personnes à temps plein pour le travail administratif au siège, Place A. M. Perrin.

L'élargissement aux soins infirmiers :

En 2004, le Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Social a autorisé la création d'un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de 30 "lits", pour les 4 communes de la COURLY : Craponne, Charbonnières, Marcy l'Étoile et St Genis les Ollières.

Ce service a pu ouvrir le 1^{er} septembre, avec une première attribution de 10 "lits".

Pour l'assurer :

- 1 infirmière-coordinatrice à plein-temps : Mme Rougier

- 1 aide-soignante à mi-temps.

Elargi à 13 "lits" le 1^{er} octobre (et déjà complet à ce jour), son personnel a dû être renforcé par l'embauche d'une aide-soignante à plein-temps au 1^{er} décembre.

Le SSIAD devrait, courant 2005, recevoir l'attribution des 17 "lits" complémentaires nécessitant le recrutement de :

- 1 infirmière-adjointe à mi-temps

- 3 aides soignantes à temps complet

- 1 employée de bureau à mi-temps

Ce sont, à ce jour, plus de 500 personnes qui ont recours aux services de l'AIAD, et peuvent, grâce à cette aide, être maintenues dans de bonnes conditions à leur domicile.

Nos communes qui subventionnent l'Association, offrent ainsi à leurs Anciens un soutien appréciable, et le tout récent service de soins infirmiers permet désormais de satisfaire une demande exprimée de longue date.

AIAD : Association Intercommunales d'Aides à Domicile

Place André-Marie Perrin - BP 13

69290 CRAPONNE

Fax : 04 78 57 34 09

Aides à domicile : 04 78 57 34 09 ou 04 78 57 59 05

Soins à domicile : 04 78 57 51 69

e-mail : aiaad@wanadoo.fr

Le Président André Buthier

C.C.V.L : PLACE À L'ESPACE MAURICE DESBOIS

Le samedi 4 décembre 2004, la CCVL a organisé une manifestation officielle de reconnaissance à "Maurice Desbois".

En effet, le siège de cette collectivité, situé à Vaugneray, ainsi que les tennis et la piscine qui l'entourent sont désormais placés sous le vocable d'"Espace intercommunal Maurice Desbois".

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée cette matinée. Des démonstrations de plongeurs, de natation synchronisée et de bateaux en modèle réduit ont séduit une nombreuse assistance.

Puis les témoignages d'Hervé Guillot, Directeur général des services de la Communauté de communes, d'Emmanuel Mony, Président de la CCVL, de Georges Barriol, Conseiller Général et de Christophe Guilloteau, Député, décrivent chacun différemment mais avec beaucoup d'émotion, le rôle important joué par Maurice Desbois dans ses fonctions de Président du SIVOM.

Mme Charlotte Desbois, entourée de sa famille, très émue à l'évocation de la vie de son mari au sein de ce syndicat, fut particulièrement sensible à leurs propos.

Puis, un buffet apéritif clôtura cette émouvante manifestation empreinte de nombreux souvenirs qu'aimèrent se partager tous les anciens élus du SIVOM et les nouveaux de la CCVL

Geneviève Beauquis



LA FÊTE INTERVILLAGE 2005 : UN APPEL POUR L'ORGANISATION

En septembre 2004, le N°88 du bulletin vous annonçait la victoire de l'équipe de Pollionnay, les Z'Incomplets. C'était la première fête intervillages regroupant les communes de Grézieu la Varenne, Marcy l'Étoile, Sainte Consorce et Pollionnay.



Aujourd'hui une nouvelle fête pointe à l'horizon : mais où l'organiser ? Le vainqueur de l'édition 2004 devrait accueillir cette animation. C'est pourquoi, l'équipe organisatrice intercommunale de la première édition souhaite connaître les jeunes et moins jeunes de Pollionnay qui voudraient participer à la mise en place de la demi-journée de fête et aux différents jeux.

Pour tout contact téléphoner à Christian Raquin :

06 72 79 52 60 ou christianraquin@aol.com.

Venez participer individuellement ou avec votre association... A bientôt.

DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY

Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF YAMAHA LYON

ALEXIS
MOTOS

2 adresses

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès

tél. 04 78 72 39 39 - fax 04 78 61 70 70

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 58 24 57

CAP MOTO

Motos • Atelier • Pièces détachées

58, chemin de la Bruyère

69570 Dardilly

tél. 04 72 52 76 76 - fax 04 37 49 09 44

www.alexis-motos.com

LA VIOLENCE SUR LES PERSONNES ÂGÉES EXISTE

Rompre le silence
C'est déjà en parler

VIOLENCE :

- **psychologiques** (insulter, menacer, intimider...)
- **physiques** (battre, rudoyer, attacher, contraindre...)
- **sexuelles**

NÉGLIGENCE :

- **actives et passives** (saturer ou priver de médicaments, de soins, d'alimentation...)
- **financières** (spolier, abuser de la confiance...)
- **sociales** (priver de droits civiques...)

Une écoute anonyme au 04.72.61.87.12

Plomberie - Sanitaire - Zinguerie - Chauffage

Paul RIVOIRE

Siège : La Quinsonnière - 69290 POLLIONNAY

Adresse : B.P. N°60 - 69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 48 14 37 • Portable 06 08 05 88 24

Fax 04 78 48 15 97

club hippique de
POLLIONNAY

- Cours toute l'année
- Ouvert à tous (dès l'âge de 5 ans)
- Formule découverte pour les débutants

Tél. : 06 98 87 52 70

Répondeur : 04 78 48 10 45





L'INTERNET À HAUT DÉBIT ARRIVE À POLLIONNAY !

Nous l'attendions tous depuis longtemps beaucoup d'entre vous s'étaient inscrits sur une liste en mairie pour faire accélérer son arrivée, France Télécom nous apporte l'Internet Haut Débit le 30 mars 2005.

Vous pensez vous connecter prochainement à l'Internet?

Vous êtes déjà connecté en bas débit?

Avec l'ADSL, vous passez du disque vinyle au disque laser!

CE QUI VA CHANGER POUR TOUS

Avec une ligne ADSL à 512, 1024, 2048 Kbits/s ou plus vous allez vite apprécier le Haut Débit et profiter pleinement des ressources multimédia dans un confort de connexion inégalé!

- Surf sur le Web? L'affichage est instantané!
- Visionnage de films, de concerts? Pas de saccades, la fluidité est là!
- Téléchargements de musique, bandes annonces, logiciels? Quelques minutes suffisent!
- Le mail? Du temps réel, aucun souci lié au volume des pièces jointes!

L'ADSL, c'est très pratique :

- une tarification forfaitaire totalement indépendante du temps de connexion qui vous permet de rester connecté 24H/24H
- Avec l'ADSL, votre ligne téléphonique reste toujours libre, même lorsque vous êtes sur Internet. Vous pouvez émettre ou recevoir un appel téléphonique ou un fax tout en étant connecté
- La mise en œuvre de l'ADSL à votre domicile est très simple. Il n'y a pas de modification des installations téléphoniques actuelles, vous branchez filtre et modem entre la prise téléphonique et l'ordinateur, c'est gagné! Vous avez l'Internet rapide à la maison!

France Télécom nous amène le haut débit, c'est un vrai plus pour notre commune.

- Pour vous assurer que votre ligne téléphonique peut recevoir l'ADSL, appelez gratuitement le 1014 pour les particuliers ou le 1016 pour les professionnels.

France Télécom

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 04 78 59 22 64

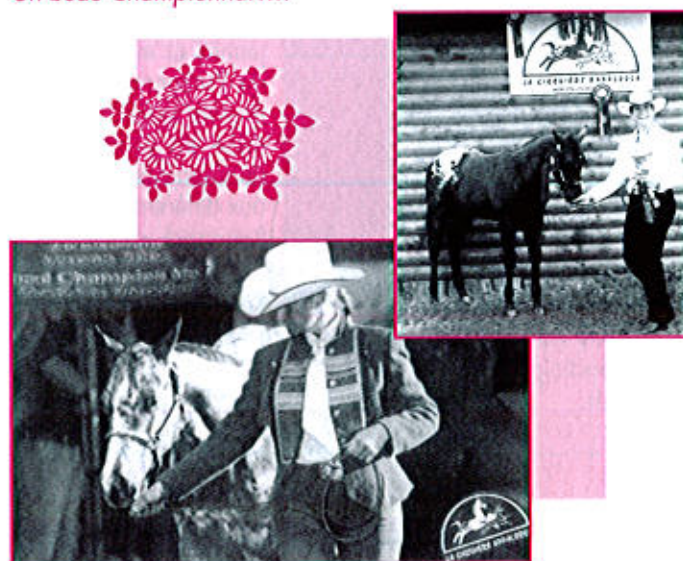
CHAMPIONNAT DE FRANCE APPALOOSA

A Equitalyon, en novembre 2004, un beau Championnat de France Appaloosa, avec un nombre de chevaux toujours en progression : 67 chevaux et 179 entrées dans les Classes. Des chevaux d'une qualité toujours meilleure d'année en année, avec trois juges américains qui ont eu des jugements toujours extrêmement proches et cohérents, une remise des prix officielle, avec presque tous les lauréats dans la carrière, donnant aux nombreux spectateurs le temps d'admirer ces magnifiques chevaux et leurs robes tellement exceptionnelles.

*Madame Sylvia Peyronnaud
élevage de la "Sigodière Appaloosa"*

dans le Rhône à Pollionnay remporte 4 médailles d'or et 1 de bronze avec deux pouliches de 6 et 12 mois.

Un beau Championnat!...



APPALOOSA HORSE CLUB FRANCE

L'Appaloosa Horse Club France (APHCF) est une association, dont les objectifs sont la préservation, la protection et l'amélioration du cheval de race Appaloosa.

Cette association est la seule reconnue en France par l'APHC (Appaloosa Horse Club Us). A ce titre, elle participe à la gestion du registre français de l'Appaloosa.

L'APHC France s'est dotée d'un programme d'élevage qui englobe toute la filière d'élevage de l'Appaloosa en France : une charte d'élevage a été mise en place par laquelle les éleveurs signataires s'engagent à conduire leur élevage selon les règles édictées à la fois par le SIRE en France et par l'APHC-US.

Par cette charte, ils s'engagent à n'utiliser leur cheptel Appaloosa que pour "la reproduction en race pure strictement".

L'APHC France dispose d'une adresse e-mail : sigodiere@aol.com, cette association est ouverte à tous les amoureux de l'Appaloosa.

Muriel Porte



UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ

Enfin un professionnel de santé à votre service dans votre commune et ses environs.

Cette nouvelle entreprise de service à domicile, créée par Delphine Juszczyk, préparatrice en pharmacie, a pour objectif de vous simplifier la vie.

Nous pouvons tous rencontrer des difficultés face à la maladie, pour nous-même, nos parents, nos enfants. Vous êtes malade, Vitale Service vous livre vos médicaments à votre domicile.

Si vous le souhaitez Vitale Service peut vous livrer d'autres produits qui vous sont nécessaires.

Cette nouvelle entreprise met aussi à votre disposition son véhicule avec chauffeur, pour vous accompagner dans vos sorties (restaurant, musée, promenades, pharmacie hospitalière, etc.).

Delphine Juszczyk espère que ces nouveaux services pourront répondre à vos attentes pour vous rendre la vie plus confortable.

*Pour tous renseignements supplémentaires
vous pouvez la contacter au :
06 68 52 59 41*

VITALE
SERVICE

Livraison de
Médicaments à Domicile
Particuliers-Institutions

Transport de Marchandises - Accompagnement

Delphine JUSZCZYK
Préparatrice en pharmacie
06 68 52 59 41
04 78 57 52 41
9, chemin des Bruyères - 69290 Grézieu la Varenne

INFO...

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie "Rhône-Alpes" ouvre une :

**AGENCE RETRAITE DÉCENTRALISÉE
à LYON VAISE**

7 rue Jean-Marie Leclair
69338 LYON cedex 09

Tél. : 04 37 64 70 30

Le Directeur Général, Jacques Kiner

APICULTURE À POLLIONNAY

Avec le retour du printemps, revoilà les insectes et surtout les abeilles pour la pollinisation de toutes les fleurs, qu'elles soient décoratives ou promesses de bons fruits.

Le système de reproduction des abeilles va amener la formation d'essaims, gros groupes qui partent des ruches pour aller trouver refuge ailleurs.

Vous les verrez peut-être passer, nuage ronflant qui se posera sur un arbre, une barrière ou dans une cheminée en formant une grosse grappe sombre.



A Pollionnay, nous sommes quelques apiculteurs amateurs, appelez-nous, nous viendrons les récupérer avec plaisir :

- Michel Lordellier	Ponce	04.78.48.11.10
- Maurice Lordellier	Ponce	04.78.45.92.13
- Christophe Levesque	Les Mandrières	04.78.48.18.91
- Paul Rivoire	Les Martines	04.78.48.11.16
- Jean-Paul Jasserand	La Rapaudière	04.78.48.14.10
- Thierry Crozet		04.78.48.18.14

Nous en profitons pour demander à tous de faire attention aux traitements chimiques qui peuvent très vite détruire nos petites amies.

Les apiculteurs de Pollionnay

ERRATUM

Dans le dernier numéro "Les sapeurs pompiers volontaires"

Toutes nos excuses à la famille de Laurent Brossard, il fallait lire :

**Mon grand-oncle Jean Berthaud
au lieu de Jean Brossard**

Marie-Ange Marchand



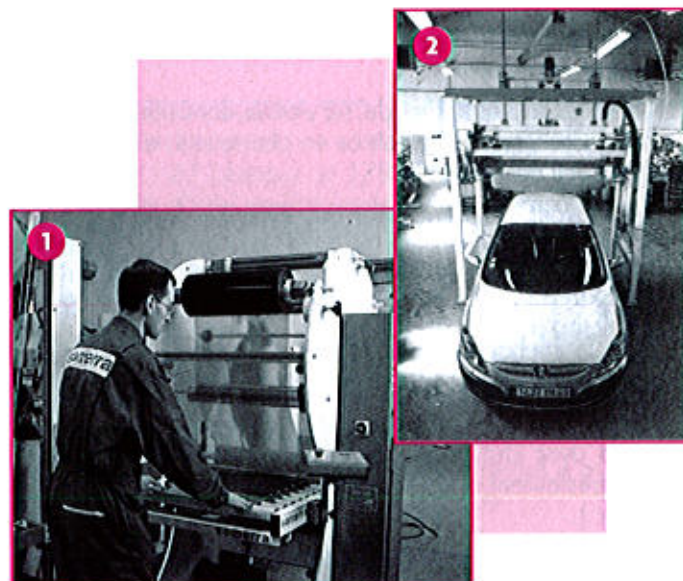
PREMIER PRIX ARTINOV 2004 POUR LA SOMERRA

Cette société, installée depuis 1991 à Pollionnay, au hameau de la Rapaudière vient d'avoir 30 ans. Après une vie dans le textile à travers la construction, la maintenance de diverses machines pour les entreprises de la région, la Somerra s'est orientée vers la conception et la fabrication de pelliculeuses. Il s'agit de machines qui permettent de déposer un film de protection sur une surface plane tel le bois, le polycarbonate, la tôle... Ce film est facilement décollable et protège le produit (photo 1).

Le marché de l'automobile a été rapidement intéressé par cette protection pour la carrosserie lors des transports ou du stockage des véhicules neufs. Actuellement, une couche de paraffine (cire protectrice) joue ce rôle de protection mais son procédé d'élimination par lavage est source de pollution. La mise en conformité européenne ne permet plus l'utilisation de cette procédure.

Ainsi Somerra a conçu une autre solution innovante à partir d'un dérouleur de film protecteur pour l'automobile. La réalisation récente d'un prototype automatique permet un élargissement de la gamme. Le cylindre déformant, objet d'un brevet, (photo 2) permet d'épouser les différentes formes de la voiture avec un film protecteur. Cette commercialisation intéresse les constructeurs automobiles de France et d'Europe Centrale qui sont déjà en contact avec Somerra. Les clients actuels sont Fiat, Alfa Romeo, Honda, Volvo, Ford... Mais d'autres marchés existent dans le bâtiment ou la métallurgie.

ANVAR (agence nationale de valorisation de la recherche dite "agence française de l'innovation") a aidé à financer ce projet d'automatisation de la pelliculeuse. Mais voilà, André Vernusse, le responsable de la société, a déposé un dossier aux concours de l'innovation des entreprises rhodaniennes réservés aux 22 500 entreprises artisanales du Rhône. La "pelliculeuse automatique de voiture" a reçu le premier prix dans la catégorie "PROCESS". Ce prix, Artinov 2004, a été remis en novembre par le président de la Chambre des Métiers du Rhône avec un film DVD publicitaire sur la pelliculeuse et un trophée. D'autres prix de l'innovation existent et regroupent 3 autres catégories : "Métier, Produit, Technologie".



Bravo à Somerra, son trophée pourra être présenté lors des différents salons ce qui permettra de mieux faire connaître le savoir-faire de cette société plus particulièrement lors du Salon de l'Emballage à Villepinte, du Salon Automechanika de Francfort, et du Salon Bolimat, Porte de Versailles.

Une autre machine en préparation m'a impressionné à l'usine : une pelliculeuse pour vitres. En effet la société Saint Gobain va disposer d'une machine d'un encombrement de 6 m par 13 pour pelliculer des vitres de grandes tailles. Mais pourquoi ? Grâce à un retrait du film de quelques centimètres du bord de la vitre, le châssis de la fenêtre pourra être posé. Ainsi lors des peintures ou de la pose d'enduit, la vitre sera protégée jusqu'à la fin des travaux, le décollage du film pourra alors se faire. Mais Saint Gobain veut aussi protéger, lors des poses, ses vitres "Bioclean" qui comportent une couche chimique fragile, autonettoyante sous l'effet des UV et de la pluie. Somerra a su se reconvertir après les difficultés rencontrées dans le textile. Souhaitons qu'elle poursuive et innove encore. Bon anniversaire à cette trentenaire.

Christian Raquin

LA TRIBUNE DU CITOYEN

En cette période hivernale alors que la neige et verglas sont présents sur nos routes. A l'heure où nous sommes encore sous la couette, des hommes travaillent pour nous afin de rendre nos routes praticables.

Je me permets de vous faire remarquer que nos agents techniques municipaux dès 5 heures du matin sont sur les routes pour déneiger et saler.

Merci pour leur courage, efficacité et conscience professionnelle.

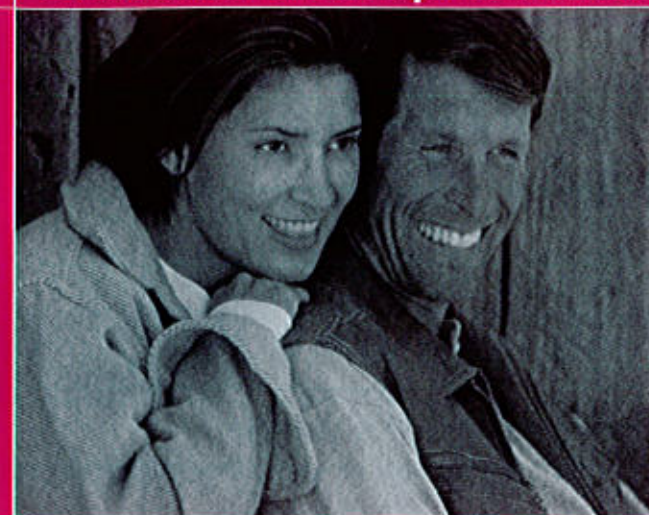
Lucien Debaune



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

Ce sont nos clients qui le disent !

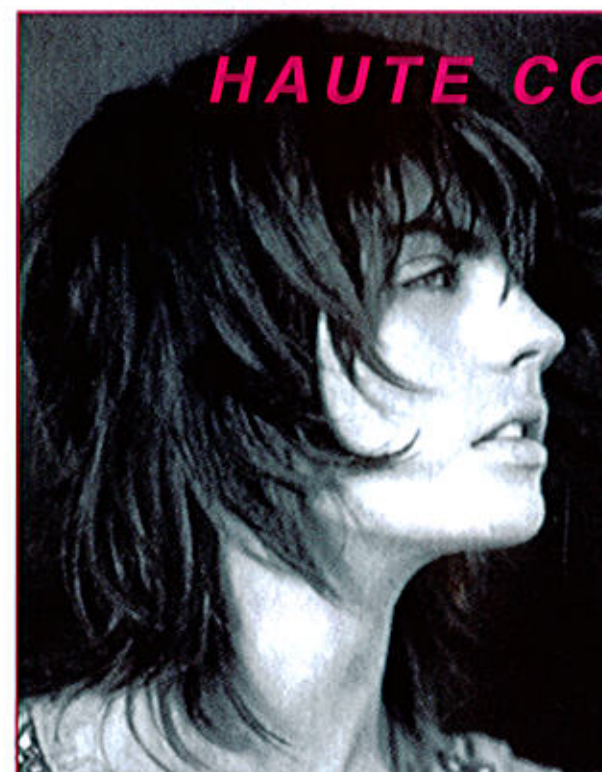


**"Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie"**

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



HAUTE COIFFURE RENATO

Renato
STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN : 157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71
CRAPONNE : 66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

Le Sou des Ecoles



Alors qu'en cette fin Décembre
Noël se faisait attendre
Le sou a proposé avec son marché
Une belle journée, qui fut bien arrosée
Huître ou ne pas huître tel était la question
Pendant que certains achetaient de quoi suspendre leurs lampions
Après une heure de conte le père Noël arriva
Les papillotes il donna et les enfants burent le chocolat

Mais voilà que se profile déjà le mois de Mai
Avec son cortège de fleurs et de futaies
Le 14 du même mois se dressera le marché
Pour que vous remplissiez vos parterres et vos potagers
Cette année encore vous pourrez remarquer
De belles surprises et plein de nouveautés

Juste après s'annonce le **25 du mois de Juin**
Pour la fête de l'enfance, vous viendrez certainement de loin
Comme le mois de Juillet, Juin est propice au pétard
Une fête prolongera la journée jusqu'à tard
Nous fêterons le début des vacances d'été
Et le départ de Roger pour ses vacances prolongées.

Yves Daul



Heureux

MARCHÉ

AUX

FLEURS

Pollionnay Village à partir de 10 h

le 14 mai

2005